

République Française  
Département Sarthe (72)  
**Commune de Marçon**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/11/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 19 Novembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 04/11/2024. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 04/11/2024.

**Présents** : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique  
Excusé(s) : M. GHYAMPHY Koffi

**A été nommé(e) secrétaire** : M. GENDRON Bernard

### 2024/116 – Espace de loisirs - droit de place

Sur proposition de Mme le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

FIXER les droits de place au titre de l'occupation d'un emplacement sur l'espace de loisirs pour toute personne assurant des animations ou activités saisonnières comme suit :

Stationnement à la semaine :

- Stationnement activités (manège...) 50 € par semaine

Stationnement à la journée :

- Stationnement activité (manège...) 21.00 € à la journée

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 26/11/2024  
Le Maire



Secrétaire de séance  
M. GENDRON Bernard